

Strasbourg.eu
eurométropole

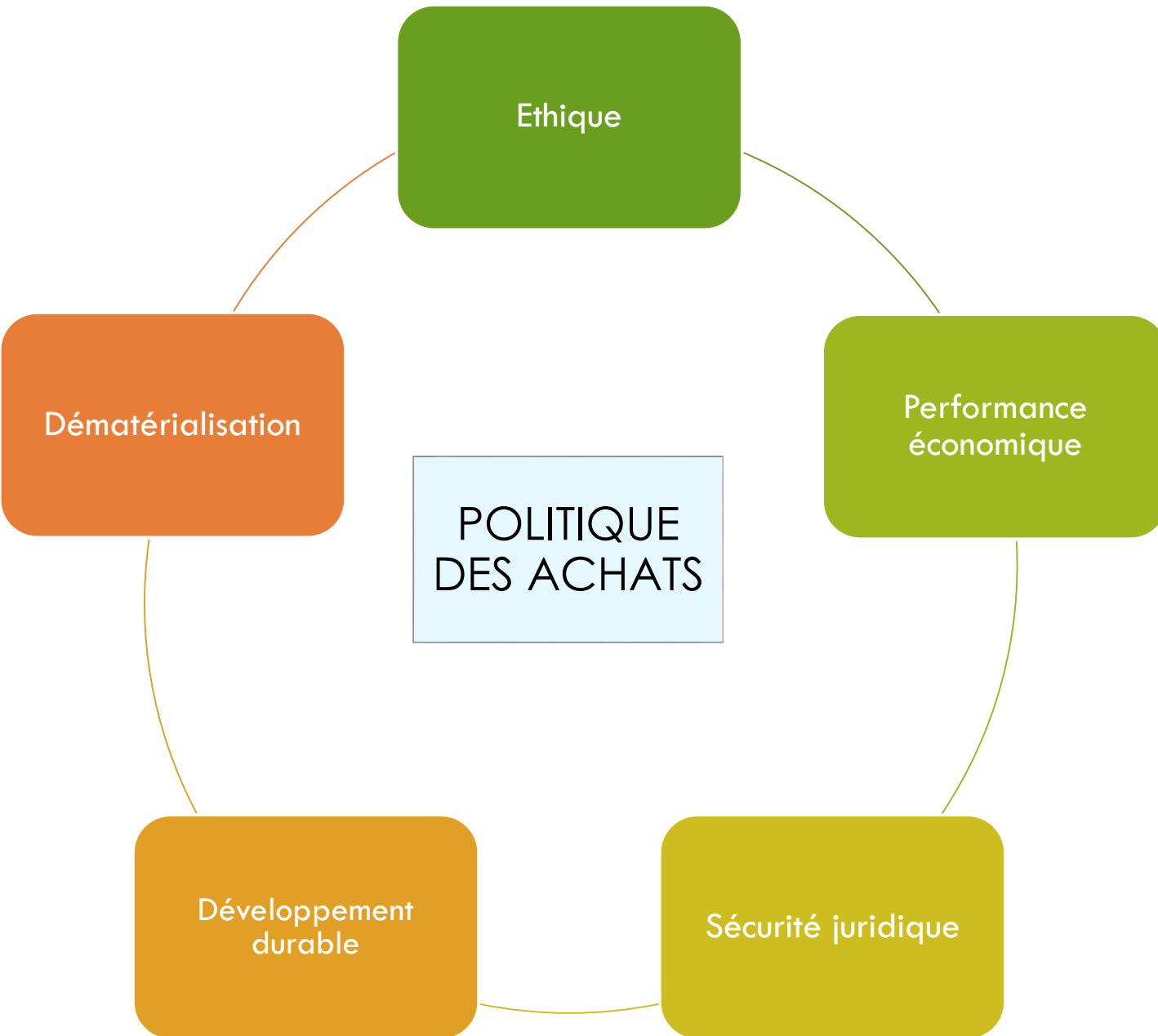


ACHAT PUBLIC DURABLE ILLUSTRATION STRASBOURGEOISE

Christian BRASSAC – Bruno KOEBEL

23 mars 2023

Mettre en œuvre une politique des achats: l'exemple de Strasbourg



2000-2500 CONTRATS PAR AN
400 MILLIONS € D'ACHATS PAR AN

280 000 habitants à Strasbourg,
500 000 habitants dans l'Eurométropole

Administration mutualisée Ville de Strasbourg / Eurométropole

Le SPASER, un dispositif prévu par la loi

Etapes	Dispositif règlementaire	Avantages	Limites
Création d'un schéma d'achats publics socialement responsables	Loi de l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014	Grande liberté laissée aux collectivités concernées pour élaborer leur schéma	Borné au niveau social, ne concerne pas le domaine écologique
Extension au domaine environnemental	Loi sur la transition énergétique du 17 août 2015	Le dispositif est parachevé, il intègre les deux facettes du développement durable	L'absence de précisions sur les modalités (délais, contenu, formalités) peut être problématique

Les personnes publiques dont les achats excèdent 50 M€/an doivent élaborer un schéma.

Les acheteurs publics non soumis à cette obligation peuvent toutefois librement choisir d'adopter leur SPASER ou de s'inspirer de celui d'autres personnes publiques.

Étapes de réalisation du SPASER

Premier SPASER : 2018 -2020

Groupes de travail associant élus, CRESS, CEREMA, COLECOSOL, citoyens, services de la collectivité entre octobre 2020 et mai 2021

Délibérations en conseils en juin 2021

Échéance du second SPASER : 31/12/2026

Valeurs

- Dignité humaine par l'inscription dans le tissu social via le travail (emploi)
- Habitabilité de la planète par l'espèce humaine

Objectifs

- Promouvoir le mieux-disant au détriment du moins-disant grâce à des leviers socio-environnementaux
- Recours au coût global *versus* prix d'acquisition

Un SPASER en 4 axes

Achat public
social et
solidaire

Achat public
environnement
et santé

Achat public
équitable

Gouvernance et
communication

Le renforcement
d'un certain
nombre d'items

L'introduction de
l'égalité entre les
femmes et les
hommes

L'amélioration
de la
gouvernance

L'articulation
avec les 17 ODD
de l'Agenda
2030 de l'ONU

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Axe 1 – achat public social et solidaire



- Clauses d'insertion
- Clauses de formation
- Critères d'attribution développement durable
- Marchés réservés
- Valorisation de l'alternance

Renforcement du recours aux dispositifs d'insertion

Promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

- Questionnaire de sensibilisation
- Conditions d'exécution liées à l'objet du marché

Axe 2 – achat public protecteur de l'environnement et de la santé



Une gestion des déchets vertueuse et intégrée

- Matériaux biosourcés + recyclage
- Réduction des conditionnements
- Réutilisation / tri des matériaux / déchets
- Alternatives au jetable
- Lutte contre le gaspillage
- Réemploi

Préservation des ressources naturelles et protection de la santé

- Perturbateurs endocriniens
- Bien-être animal
- Qualité de l'air, de l'eau
- Préservation de la biodiversité
- Eco-mobilités
- Lutte contre rejets polluants

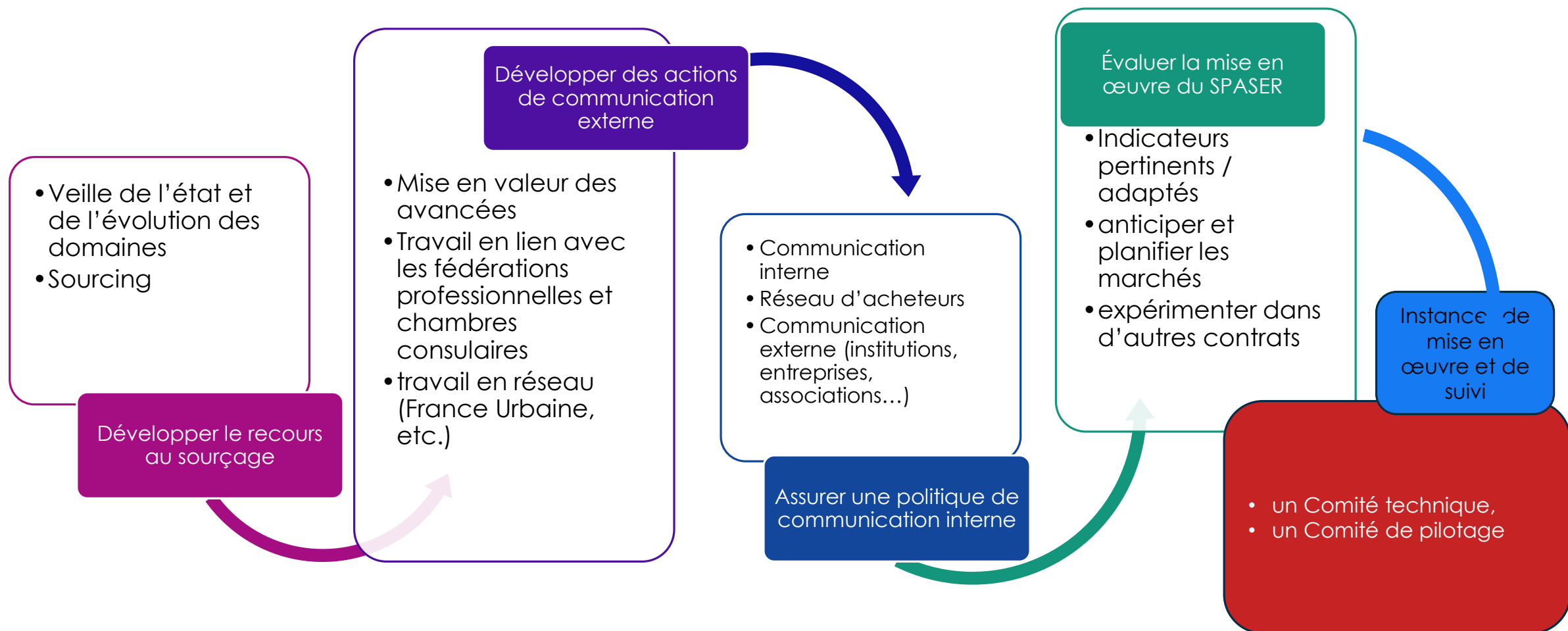
- Objectif de maîtrise énergétique dès la phase de conception
- Consommation électrique plafonnée
- Renforcement du recours aux énergies renouvelables

Une consommation énergétique maîtrisée et respectueuse de l'environnement

Axe 3 – achat public équitable



Axe 4 – gouvernance



Clauses environnementales – les freins

Lutter contre les idées reçues

- C'est vert, donc c'est cher !
- C'est écolabellisé, ça fonctionne donc moins bien

Certaines filières sont peu structurées et ne sont pas encore en mesure de répondre à nos besoins (ex: commerce équitable)

Faire progresser les clauses environnementales nécessite un travail produit par produit

L'intégration d'exigences environnementales dans les marchés peut être perçue comme une charge supplémentaire

Accompagner les entreprises dans le déploiement des clauses environnementales

Clauses environnementales – les leviers

Former les agents et mettre des outils à leur disposition (exemple: charte d'achat durable du bois)

Faire évoluer les **comportements** (consommation raisonnée des produits)

Adapter la politique des achats aux enjeux environnementaux dans lesquels la collectivité est engagée

Sensibiliser le secteur concurrentiel à cette évolution de la politique d'achat dans le sens d'une prise en compte accrue de l'environnement

Pratiquer un **sourcing efficace des fournisseurs**, notamment pour les produits évoluant fortement

Lutter contre les idées reçues

- C'est social, donc c'est peu qualifié
- C'est social, donc c'est cher !

S'assurer de la **bonne compréhension** du droit des marchés publics de la part des entreprises du secteur protégé

L'intégration d'exigences sociales dans les marchés peut être perçue par les agents comme une **charge supplémentaire** en plus de leur métier technique

Veiller à **accompagner les entreprises** dans le déploiement des clauses sociales

Clauses sociales – les leviers

Former les agents et mettre des outils à leur disposition (exemple: modèles de clauses, guide interne)

Faire évoluer les **comportements**: informer sur les potentialités offertes par les entreprises en lien avec le domaine social (ex: secteur protégé)

Adapter la politique des achats aux **enjeux de l'emploi sur le territoire** (ex: mesures en faveur des jeunes diplômés)

Veiller à ce que la clause sociale soit **soutenable** pour le secteur concurrentiel.

Travailler en lien avec les spécialistes de l'emploi et le facilitateur

Illustration – restauration scolaire

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Des repas variés et équilibrés, des produits issus de l'agriculture biologique sont proposés aux différents menus.



En 2016/2017, 16 500 enfants étaient inscrits au service de restauration.

11 500 repas sont servis en moyenne chaque jour aux enfants des écoles élémentaires et maternelles de la Ville.

La Ville propose une restauration sur 57 sites. Près de 10 000 repas sont préparés et livrés en liaison froide dans 44 restaurants municipaux.

Les autres repas sont préparés par 13 partenaires externes à la Ville (maisons de retraite, auberge de jeunesse, restaurants d'entreprise, collèges, etc.) et les enfants déjeunent dans leur structure.

Le service de restauration scolaire s'inscrit dans le cadre de la pause méridienne qui comprend l'accueil pour le repas et la prise en charge des enfants avant, pendant et après ce moment, sur la plage de 12 heures à 14 heures. La restauration scolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Augmentation des produits issus de l'agriculture biologique



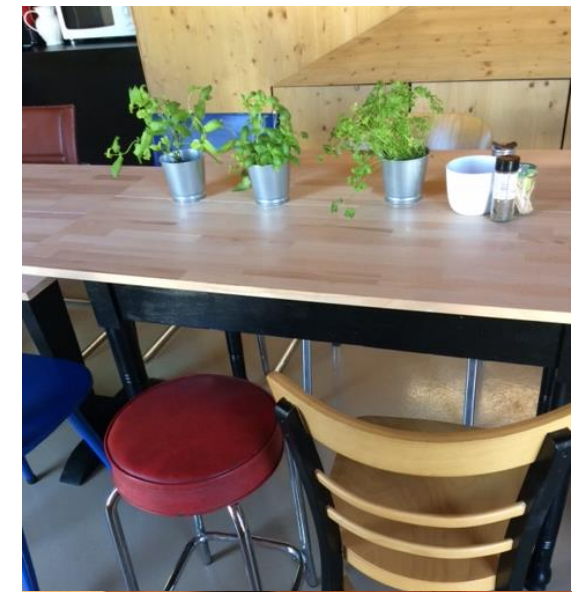
Disparition progressive des barquettes en plastique remplacées par de l'inox

Acquisition de mobilier en réemploi à la pépinière d'entreprises de Hautepierre

Chaises, tables, mange-debout achetés auprès des structures du réemploi (Emmaüs, Banque de l'objet, Envie) et embellis par une architecte décoratrice

Plus values :

- Environnemental : réemploi, pas d'achat neuf
 - Social : des acteurs historiques engagés (Emmaüs, Banque de l'objet)
 - Economique : Sobriété financière pour une prestation enrichie, plus qualitative
 - Innovation des pratiques et des modes d'achat :
- « bon coin »
- Satisfaction ++ des usagers





Actualité: Réaménagement des quais : première phase des travaux



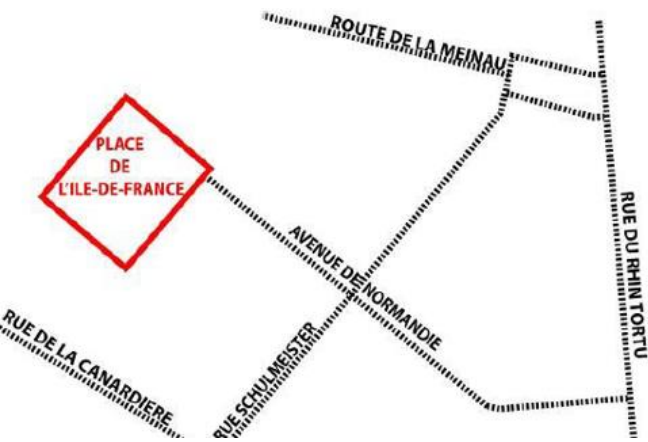
Les travaux comprennent :

- la création (quai des Pêcheurs) d'un point de livraison par voie d'eau de matériaux destinés au chantier,
- la démolition de l'encorbellement et la reprise du mur de soutènement du quai des Bateliers,
- la rénovation de l'éclairage public,
- l'installation de réseaux techniques,
- le réaménagement de la voirie.



Intégration dans le marché d'une clause fluviale prévoyant le transport des matériaux et déblais par voie d'eau

Illustration – marché d'insertion



PROGRAMME

Emprise moyenne : 107m x 150m

- Réaménagement du square et des voiries attenantes
- Restructuration du marché
- Intégration d'un arrêt dédié au futur bus à haut niveau de services (BHNS)

Place de l'Île-de-France

// l'insertion professionnelle au cœur des chantiers de la rénovation urbaine



OBJECTIFS POUR LES JEUNES EN INSERTION

- 1- Acquérir les savoirs-être indispensables au milieu de travail
- 2- Acquérir des compétences techniques et des savoirs-faire
- 3- Trouver des solutions à des problématiques périphériques à l'emploi : logement, santé etc.
- 4- Construire un parcours vers l'emploi ou vers la formation

TRAVAUX REALISES

- Aménagement paysager
- Plantations, engazonnement
- Terrassement
- Pose de pavés
- Installation d'équipements
- Pose de mobiliers et de jeux



Quelques résultats (marchés attribués par la CAO)

Indicateurs	Résultats SPASER 2018-2020	Objectifs SPASER 2021-2026
Part de marchés attribués au mieux-disant (versus moins disant)	25% (2020), 33% (2022)	50% en 2026
Pourcentage d'attribution aux TPE/PME	75,6% (60,1 PME + 15,5 TPE)	Maintien ou augmentation
Pourcentage d'attribution aux entreprises alsaciennes	79,5 %	Maintien ou augmentation
Pourcentage de marchés ne comprenant que deux critères d'attribution	80% (2020), 22% (2022)	Moins de 10%
Délai moyen de paiement	30 jours en 2019 20 jours en 2021	Maintien à 20 jours en 2026

Les ingrédients d'une utilisation efficace des achats au service des politiques publiques

Une forte volonté politique

Une implication de
l'administration, un travail
pluridisciplinaire

Réussir à trouver les bons
équilibres, faire des choix

Echanger avec les acteurs
économiques et sociaux, créer
une logique partenariale

Faire connaître les bonnes
pratiques, valoriser les
réalisations: chaque brique
compte !

Transparence, confiance et
éthique